

# CATALOGUE DE FORMATION

## SAISON 2024-2025



Tous en  
**Forme!**

TOUS AU CLUB

# SOMMAIRE

**P.4** Un mot de l'équipe régional / Contacts et réseaux sociaux

**P.5** L'équipe de formation du Comité Régional

**P.7** Les étapes de votre inscription

## FORMATIONS PROFESSIONELLES

**P.8-9** CQP ALS AGEE 1 de Paris 20

**P.10-11** CQP ALS AGEE 2 (92)

**P.12-13** CQP ALS AGEE 3

## FORMATIONS ENFANT

**P.16-17** 9 mois - 6 ans

**P.18-19** Enfant 7 - 12 ans : Hip Hop

## FORMATIONS ZEN

**P.20-21** Yoga Niveau 1

**P.22-23** Yoga Niveau 2

**P.24-25** Pilates fondamental

**P.26-27** Pilates intermédiaire

**P.28-29** Stretching

## FORMATIONS CONTINUES

**P.30-31** Abdos et périnée autrement

**P.32-33** Ludopédago-Gym

## FORMATION ENERGY

**P.34-35** Fit ball

## FORMATIONS ACTIVITÉS PHYSIQUE ADAPTÉES

**P.36-37** Module Commun APA 1

**P.38-39** Diabète et Surpoids

**P.40-41** Module Commun APA 2

**P.42-43** Module Commun APA 3

## FORMATIONS SENIOR

**P.44-45** Bien Vieillir

**P.46-47** Bien Vieillir Équilibre

## FORMATION BÉNÉVOLE

**P.48-49** Accompagnateur bénévole de randonnée (niveau 1)

## UN MOT DE L'ÉQUIPE RÉGIONALE

Nous vous proposons de rejoindre les 150 animateurs que le Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire d'Ile de France (COREG) forme chaque année.

Choisir de se former au COREG, c'est intégrer un organisme de formation agréé, rattaché à la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire), première Fédération Française non compétitive avec presque un demi-million de licenciés, et c'est donner la priorité au « Sport-santé ».

Nos formations professionnelles diplômantes vous permettront d'encadrer des groupes, tandis que nos formations de spécialisation vous donneront l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences ou de vous adresser à de nouveaux publics.

Nos équipes de professionnels qualifiés vous accompagnent tout au long de votre formation, grâce à des parcours pédagogiques novateurs qui intègrent peu à peu des phases d'enseignement à distance.

Nos comités départementaux, présents dans les 8 départements d'Ile de France, vous aident à trouver un emploi dans nos 386 associations où sont inscrits 66 500 licenciés.



**MARTINE BOUCHER BOHAN**

Vice-présidente du COREG EPGV IDF  
en charge de la formation

## CONTACTS ET RÉSEAUX SOCIAUX

### COREG EPGV IDF

13 rue Étienne Marcel - 75001 Paris

Tél : 09 52 48 56 26

Email : [formation@coregepgv-sport.fr](mailto:formation@coregepgv-sport.fr)

Site Web : [www.coregepgv-sport.fr](http://www.coregepgv-sport.fr)



**NB : vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations.**

*Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.*



**SPORT SANTÉ IDF**



**formation\_epgv**



**@SportSanté\_IDF**



**Sport Santé IDF**

# L'ÉQUIPE DE FORMATION DU COMITÉ RÉGIONAL

## FORMATEURS

Nicolas  
AYROLE

Frédérique  
BARRÉ

Séverine  
BEUVE

Gilles  
MAITRE

Marie  
MALET



## CONSEILLERS TECHNIQUES RÉGIONAUX

Marion  
BAZIN

Célia  
ROUSSELLE

Mehdi  
VIGNERON\*

## CONSEILLER DE DÉVELOPPEMENT

Tristan  
MARGE

## SECRÉTAIRE FORMATION

Florence  
DEVILLERS

## ASSISTANTE FORMATION

Laurence  
MENIN

## RESPONSABLE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Blandine  
ROSTICHER

\*Réfèrent Handicap

# GÉVÉDIT un service + EPGV

UN CATALOGUE  
COMPLET

240 PAGES  
de produits,  
de solutions et  
d'avantages !

Exclusivement réservé  
aux clubs, dirigeants,  
animateurs et  
licenciés FFEPGV



com  
mu  
nica  
tion

RECRUTER



## POUR SE DÉVELOPPER PAR UNE COMMUNICATION EXTERNE EFFICACE !

Un large panel d'outils de communication : affiches, flyers, kakémonos, banderoles, autocollants... pour s'afficher, distribuer et recruter de nouveaux adhérents.

promo  
tion

FIDÉLISER



## POUR DIFFUSER ET FIDÉLISER VOS LICENCIÉS OU ATTIRER DE NOUVEAUX ADHÉRENTS !

Une toute nouvelle collection d'objets ou de textile promotionnel à l'effigie de la FFEPGV et de Vitafédé pour offrir, pour communiquer et conquérir de nouveaux adhérents. Un service personnalisation pour réaliser des objets ou du textile à votre image.

ma  
té  
riels

PRATIQUER



## POUR UNE SÉANCE EPGV DE QUALITÉ !

Une large sélection de matériel et d'équipements adaptés à vos pratiques : tapis, haltères, matériels équilibre, ballons, matériels enfants... Un grand nombre d'articles marqués FFEPGV, autant d'atouts supplémentaires pour communiquer et pour valoriser l'identité fédérale auprès de vos licenciés.

média  
thèque

ANIMER



## POUR DES ANIMATIONS EPGV BIENS PRÉPARÉES !

Un large choix d'outils pédagogiques destinés aux animateurs : livres, cd audio, dvd. Les publications fédérales : Gymmémoire®, Equilibre et prévention des chutes, Sport-Santé un engagement politique, La gymnastique volontaire : 120 ans...

**COMMANDEZ**  
par téléphone au 02 41 44 19 76  
[www.gevedit.fr](http://www.gevedit.fr)

GÉVÉDIT - ZA Grand Maison - 120 rue Louis Pasteur - 49800 TRÉLAZÉ  
Télécopie : 02 41 47 65 00 - Courriel : [contact@gevedit.fr](mailto:contact@gevedit.fr)

SARL de la FFEPGV - RCS PARIS : 1979 B 07806 N° SIRET : 950 023 580 00034 - N° TVA : FR 68 950 023 580



Centrale d'achats  
de la Fédération Française d'Éducation Physique  
et de Gymnastique Volontaire

# LES ÉTAPES POUR VOTRE INSCRIPTION

Je consulte le site  
[www.coregepgv-sport.fr](http://www.coregepgv-sport.fr)  
pour en savoir plus sur la  
formation qui m'intéresse

## ETAPE 1

Je réalise ma pré-inscription  
en ligne en remplissant le  
questionnaire dédié sur la page  
de votre formation.

ou

Je contactez le COREG pour  
obtenir des renseignements sur  
[formation@coregepgv-sport.fr](mailto:formation@coregepgv-sport.fr)  
ou au **09 52 48 56 26**.



## ETAPE 2

Le COREG EPGV IDF  
m'envoie le devis,  
le dossier d'inscription  
et la fiche programme  
détaillé.



Les pièces à fournir pour chaque  
formation sont précisées dans  
votre dossier d'inscription.

Tout dossier d'inscription doit être  
complet et à renvoyer 1 mois avant  
le début de la formation.

## ETAPE 3

Je complète le dossier  
avec les pièces  
administratives et  
le devis signé pour  
l'envoyer au COREG\*.



## ETAPE 4

2 à 3 semaines  
avant le début de la  
formation le COREG  
m'envoie la  
convocation.



\* par mail : [formation@coregepgv-sport.fr](mailto:formation@coregepgv-sport.fr)  
par courrier : COREG EPGV d'Île-de-France  
13 rue Étienne Marcel - 75001 Paris

➔ DÉBUT DE LA  
FORMATION

# CQP ALS AGÉE 1 (75)



**Le titulaire du CQP ALS propose une activité physique et sportive d'initiation, de découverte, diversifiée et adaptée aux possibilités de tous visant prévention, santé, bien-être, incitation à la pratique et maintien de la forme dans une dimension éducative et ludique en permettant l'expression de chacun dans le respect et l'acceptation d'autrui.**



## ➤ PRÉ-REQUIS

- Être âgé d'au minimum 18 ans à la date d'entrée en formation.
- Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'animation de moins d'un an à la date d'entrée en Positionnement.
- Appréciation du niveau de pratique minimal requis à partir des expériences et de la réalisation d'un test technique spécifique à l'option du CQP ALS.
- Avoir un tuteur qualifié pour les périodes d'alternance en structure.
- En complément, vous devrez impérativement fournir une «attestation de stagiaire en formation» délivrée à partir du site EAPS : <https://eaps.sports.gouv.fr>.

## ➤ OBJECTIFS

- La formation au CQP ALS s'articule autour de compétences à acquérir, définies par le référentiel du métier d'animateur. Elle est constituée de 3 blocs de compétences :
- Bloc 1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine de l'AGEE.
- Bloc 2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.
- Bloc 3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives.

## ➤ MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

### Pour accéder à la certification :

- Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini dans le Plan Individuel de Formation (PIF).

### • Modalités de certification :

- Réalisation et soutenance d'un dossier.
- Préparation, réalisation d'une séance d'animation et entretien.

• **Diplôme remis** : Diplôme professionnel délivré par la Branche Sport (CPNEF).

## ➤ DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

- **Positionnement** : 27 juin 2024
- **Classe virtuelle** : 9 septembre 2024
- **Module 1** : du 17 au 20 septembre 2024
- **Module 2** : du 6 au 8 novembre 2024
- **Module 3** : du 10 au 13 décembre 2024
- **Module 4** : du 22 au 24 janvier 2025
- **Module 5** : du 5 au 7 mars 2025
- **Certification** : entre le 7 et le 11 avril 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le **13 juin 2024**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Paris 20ème**

### TARIFS :

**Tarif auto-financement** : demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur** : 3 038 €

**Frais de dossier** : 32 €

# CQP ALS AGEE 2



**Le titulaire du CQP ALS propose une activité physique et sportive d'initiation, de découverte, diversifiée et adaptée aux possibilités de tous visant prévention, santé, bien-être, incitation à la pratique et maintien de la forme dans une dimension éducative et ludique en permettant l'expression de chacun dans le respect et l'acceptation d'autrui.**

## ➤ PRÉ-REQUIS

- Être âgé d'au minimum 18 ans à la date d'entrée en formation.
- Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'animation de moins d'un an à la date d'entrée en Positionnement.
- Appréciation du niveau de pratique minimal requis à partir des expériences et de la réalisation d'un test technique spécifique à l'option du CQP ALS.
- Avoir un tuteur qualifié pour les périodes d'alternance en structure.
- En complément, vous devrez impérativement fournir une « attestation de stagiaire en formation » délivrée à partir du site EAPS : <https://eaps.sports.gouv.fr>.

## ➤ OBJECTIFS

- La formation au CQP ALS s'articule autour de compétences à acquérir, définies par le référentiel du métier d'animateur. Elle est constituée de 3 blocs de compétences :
- Bloc 1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine de l'AGEE.
- Bloc 2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.
- Bloc 3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives.

## ➤ MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

### Pour accéder à la certification :

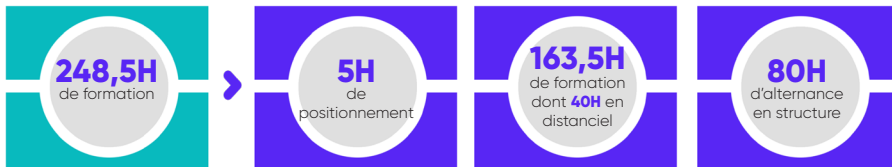
- Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini dans le Plan Individuel de Formation (PIF).

### • Modalités de certification :

- Réalisation et soutenance d'un dossier.
- Préparation, réalisation d'une séance d'animation et entretien.

• **Diplôme remis** : Diplôme professionnel délivré par la Branche Sport (CPNEF).

## ➤ DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

- **Positionnement** : 05 novembre 2024
- **Classe virtuelle** : 26 novembre 2024
- **Module 1** : du 9 au 12 décembre 2024
- **Module 2** : du 13 au 15 janvier 2025
- **Module 3** : du 10 au 13 février 2025
- **Module 4** : du 10 au 12 mars 2025
- **Module 5** : du 31 mars au 02 avril 2025
- **Certification** : entre le 12 et 16 mai 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le **22 octobre 2024**

### LIEU DE LA FORMATION : Hauts-de-Seine (92)

### TARIFS :

**Tarif auto-financement** : demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur** : 3 038 €

**Frais de dossier** : 32 €

# CQP ALS AGEE 3 (75)



**Le titulaire du CQP ALS propose une activité physique et sportive d'initiation, de découverte, diversifiée et adaptée aux possibilités de tous visant prévention, santé, bien-être, incitation à la pratique et maintien de la forme dans une dimension éducative et ludique en permettant l'expression de chacun dans le respect et l'acceptation d'autrui.**

## ➤ PRÉ-REQUIS

- Être âgé d'au minimum 18 ans à la date d'entrée en formation.
- Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'animation de moins d'un an à la date d'entrée en Positionnement.
- Appréciation du niveau de pratique minimal requis à partir des expériences et de la réalisation d'un test technique spécifique à l'option du CQP ALS.
- Avoir un tuteur qualifié pour les périodes d'alternance en structure.
- En complément, vous devrez impérativement fournir une «attestation de stagiaire en formation» délivrée à partir du site EAPS : <https://eaps.sports.gouv.fr>.

## ➤ OBJECTIFS

- La formation au CQP ALS s'articule autour de compétences à acquérir, définies par le référentiel du métier d'animateur. Elle est constituée de 3 blocs de compétences :
- Bloc 1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine de l'AGEE.
- Bloc 2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.
- Bloc 3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives.

## ➤ MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

### Pour accéder à la certification :

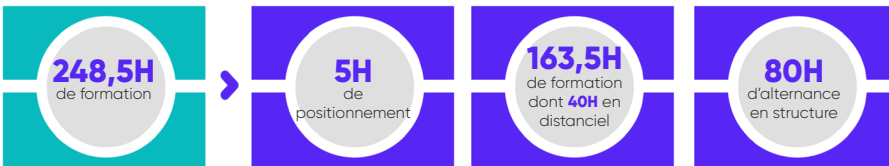
- Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini dans le Plan Individuel de Formation (PIF).

### • Modalités de certification :

- Réalisation et soutenance d'un dossier.
- Préparation, réalisation d'une séance d'animation et entretien.

• **Diplôme remis** : Diplôme professionnel délivré par la Branche Sport (CPNEF).

## ➤ DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

- **Positionnement** : 04 février 2025
- **Classe virtuelle** : 04 mars 2025
- **Module 1** : du 24 au 27 mars 2025
- **Module 2** : du 19 au 21 mai 2025
- **Module 3** : du 23 au 26 juin 2025
- **Module 4** : du 22 au 25 septembre 2025
- **Module 5** : du 13 au 15 octobre 2025
- **Certification** : A partir du 3 novembre 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le **21 janvier 2025**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Paris (75)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement** : demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur** : 3 038 €

**Frais de dossier** : 32 €

# JOURNÉE FIT & FUN

**10 ATELIERS**  
ANIMATEURS ET  
DIRIGEANTS EPGV

ENSEMBLE  
PLAISIR  
ÉNERGIE  
VALEURS



## 9 MARS 2025

PARC NAUTIQUE DÉPARTEMENTAL : ÎLE DE MONSIEUR (92)

REPAS PRIS  
EN CHARGE



  
Fédération Française  
**EPGV**  
COMITÉ RÉGIONAL  
ÎLE-DE-FRANCE

INSCRIPTION

**25€**

# VOTRE BOURSE À L'EMPLOI

**Vous êtes un club à la recherche d'un animateur ou un éducateur à la recherche d'heures de travail ? Cet outil est fait pour vous !  
Rendez vous sur [www.coregepgv-sport.fr](http://www.coregepgv-sport.fr) > onglet bourses**



**Je suis un club.  
Je souhaite proposer une  
offre d'emploi.**

Vous êtes à la recherche d'un éducateur pour animer un cours ou pour faire un remplacement ? Remplissez le formulaire dédié sur le site ou retrouvez toutes les candidatures spontanées de nos éducateurs avec leurs disponibilités et spécialités.

**Je suis un éducateur.  
Je souhaite proposer ma  
candidature.**

Vous êtes à la recherche d'un club ? Vous souhaitez proposer vos services ? Remplissez le formulaire dédié sur le site ou retrouvez toutes les offres de nos clubs EPGV.

# ENFANT 9 MOIS - 6 ANS



Une formation qui permet de faire ses premiers pas dans l'animation du public petite enfance (9 mois - 3 ans), afin de mieux appréhender leurs besoins en fonction de leurs évolutions. Elle permet également d'améliorer ses compétences dans l'encadrement de l'enfance (3 - 6 ans)

POSSIBILITÉ DE VOUS INSCRIRE AU PACK 2 EN 1 :  
ÉDUCATEUR EPGV ENFANT (9MOIS - 6 ANS ET 7-12 ANS / HIP HOP)



## ► PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).

## ► OBJECTIFS

- Inscrire l'enfant de 9 mois - 3 ans dans une démarche d'éveil et de motricité, accompagné du parent (sécurité affective).
- Développer ses compétences professionnelles dans le domaine de l'animation du public de la petite enfance.
- Renforcer ses connaissances sur l'enfant. (3-6 ans).
- S'informer sur les milieux d'intervention possibles et leurs modalités de fonctionnement.
- Concevoir des séances et renforcer ses aptitudes pédagogiques adaptées.

## ► MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

### Pour accéder à la certification :

- Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.

### Modalités de certification :

- Avoir animé au minimum 3 séances GV sur ce public.
- Réaliser un compte rendu d'activité.

**Diplôme remis :** [Attestation de formation fédérale.](#)

## ► DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

#### • En centre de formation :

Module 1 : du 6 au 8 février 2025

Module 2 : du 22 au 23 mai 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le

**23 janvier 2025**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Paris (75)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement :** demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 1 420 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET SERONT PRIS EN COMPTE**

# ENFANT 7 -12 ANS HIP HOP



**Cette formation, centrée sur la danse hip-hop, explore plusieurs disciplines telles que le Breakdance, le Popping et la House danse qui vous permettront d'enrichir vos sessions avec une variété de pas de danse, de techniques, et d'idées de séquences pédagogiques**

**POSSIBILITÉ DE VOUS INSCRIRE AU PACK 2 EN 1 :  
ÉDUCATEUR EPGV ENFANT (9MOIS - 6 ANS ET 7-12 ANS / HIP HOP)**

## ➤ PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).

## ➤ OBJECTIFS

- Prendre en compte les attentes et motivations du public enfant 7-12 ans
- Concevoir des séances en s'appuyant sur les fiches activités (Hip Hop)
- Animer des séances de Gymnastique Volontaire Enfant 7-12 ans.

## ➤ MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

### Pour accéder à la certification :

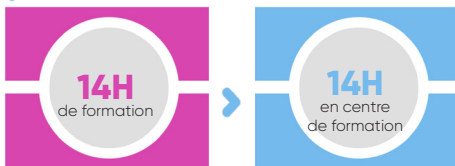
- Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.

**Diplôme remis :** Attestation de formation fédérale.

## ➤ LES POINTS FORTS

- Une formation complémentaire afin d'enrichir ses compétences d'animateur.
- Inscrire l'enfant dans une démarche d'apprentissage et de découverte d'activités physiques.
- Des outils clefs en main.

## ➤ DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

- **En centre de formation :**  
du 21 au 22 mars 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le  
**7 mars 2025**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Paris (75)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement :** demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 560 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET AU FORMAT PDF SERONT PRIS EN COMPTE**

# YOGA NIVEAU 1



La formation Yoga a pour objectif de faire découvrir les fondamentaux de cette technique douce et le fonctionnement de ses trois principes : Assanas, Vinyasa et Pranayama

Avec cette formation construisez vos séquences sur les bases du Hatha Yoga.

## › PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- Avoir déjà pratiqué l'activité Yoga.
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).

## › OBJECTIFS

- Connaître l'environnement du Yoga (historique et respiration).
- Maîtriser la classification des postures.
- Connaître le répertoire des postures du yoga niveau 1.
- Savoir enchaîner ses postures.
- Permettre de proposer des temps Yoga dans ses cours.

## › MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

- **Pour accéder à la certification :**
  - Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.
  - Avoir animé des séquences de yoga niveau 1.
- **Modalités de certification :**
  - Épreuve d'animation d'une séquence tirée au sort.
  - Épreuve de démonstration technique sur la maîtrise des postures.
  - Épreuve de connaissance sous forme d'un quiz / questionnaire.
- **Diplôme remis :** Attestation de formation.

## › DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

• **En centre de formation :**  
du 06 au 08 janvier 2025

• **Évaluation :** le 29 avril 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le  
**23 décembre 2024**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Paris (75018)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement :** demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 1 120 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET AU FORMAT PDF SERONT PRIS EN COMPTE**

# YOGA NIVEAU 2



La formation Yoga Niveau 2 va permettre d'approfondir les compétences acquises avec des options évolutives, l'intégration de nouveaux mouvements et de nouvelles techniques de respiration.

Faites progresser vos pratiquants, qui ont déjà acquis les principes et les bases de certaines postures de Yoga.

## » PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- **Être titulaire de la certification «Yoga Niveau 1»**
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).

## » OBJECTIFS

- Renforcer les compétences techniques de l'animateur acquises dans le Yoga Niveau 1.
- S'approprier les fondamentaux de l'activité Yoga Niveau 2 (ASANAS, enchaînements, techniques de respiration).
- Approfondir les techniques et la pédagogie des postures de Yoga.
- Concevoir des séquences de Yoga Niveau 2

## » MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

- **Pour accéder à la certification :**
  - Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.
  - Avoir animé des séquences de yoga niveau 2.
- **Modalités de certification :**
  - Épreuve d'animation d'une séquence tirée au sort.
  - Épreuve de démonstration technique sur la maîtrise des postures.
  - Épreuve de connaissance sous forme d'un quiz / questionnaire.
- **Diplôme remis :** Attestation de formation.

## » DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

- **En centre de formation :**  
du 16 au 18 juin 2025
- **Évaluation :** le 05 octobre 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le  
**02 juin 2025**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Paris (75018)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement :** demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 1 120 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLETS  
AU FORMAT PDF SERONT PRIS EN COMPTE**

# PILATES FONDAMENTAL



**La formation  
Pilates fondamental a pour  
objectif de faire découvrir les  
8 principes de la méthode  
Pilates et les 15 mouvements  
fondamentaux pour  
construire une séance.**

**C'est le premier niveau pour  
acquérir les bases de la  
méthode Pilates.**



## › PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- **Avoir une pratique régulière de l'activité Pilates.**
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).

## › OBJECTIFS

- Connaître l'historique de l'activité Pilates.
- Maîtriser les 8 principes de la méthode Pilates.
- Connaître les 15 mouvements fondamentaux et leur classification.
- Savoir construire une combinaison d'exercices et de situations.
- Proposer des temps Pilates dans ses cours.

## › MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

- **Pour accéder à la certification :**
  - Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.
  - Avoir animé des séquences de Pilates fondamental
- **Modalités de certification :**
  - Épreuve d'animation d'une séquence tirée au sort.
  - Épreuve de démonstration technique sur la maîtrise des postures.
  - Épreuve de connaissance sous forme d'un QCM
- **Diplôme remis :** Attestation de formation fédérale.

## › DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

- **En centre de formation :** du 27 au 29 novembre 2024
- **Évaluation :** le 20 mars 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le **13 novembre 2024**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Paris (75020)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

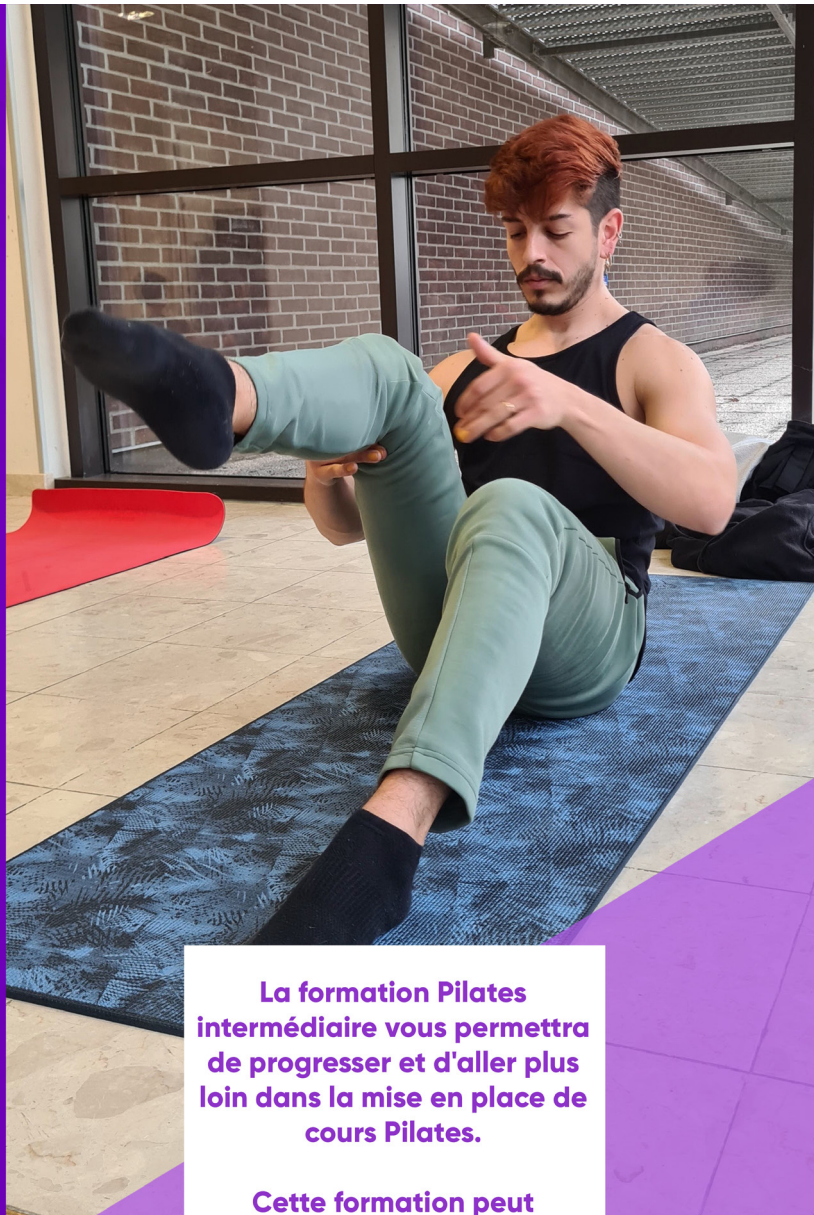
**Tarif auto-financement :** demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 1 120 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET AU FORMAT PDF SERONT PRIS EN COMPTE**

# PILATES INTERMÉDIAIRE



La formation Pilates intermédiaire vous permettra de progresser et d'aller plus loin dans la mise en place de cours Pilates.

Cette formation peut répondre à vos envies de réaliser des séances complètes, avec des combinaisons fluides et intenses, qui correspondent à la demande d'un public.

## ► PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- **Avoir validé le module Pilates fondamental.**
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).

## ► OBJECTIFS

- Acquérir neuf nouveaux mouvements.
- Approfondir les 15 mouvements issus du Pilates fondamental.
- Renforcer ses connaissances en anatomie et biomécanique.
- Faire évoluer ses séances de Pilates.
- Maîtriser la classification des mouvements, selon les chaînes musculaires / muscles sollicités.

## ► MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

- **Pour accéder à la certification :**
  - Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.
  - Avoir animé des séquences de Pilates Intermédiaire
- **Modalités de certification :**
  - Épreuve d'animation d'une séquence tirée au sort.
  - Épreuve de démonstration technique sur la maîtrise des postures.
  - Épreuve de connaissance sous forme d'un QCM
- **Diplôme remis :** Attestation de formation fédérale.

## ► DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

• **En centre de formation :**  
du 16 au 18 avril 2025

• **Évaluation :** le 10 juillet 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le  
**02 avril 2025**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Paris (75)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement :** demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 1 120 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET EN FORMAT PDF SERONT PRIS EN COMPTE**

# STRETCHING



**La formation Stretching est destinée à tous les animateurs ayant envie de développer ses compétences dans le domaine des techniques douces.**

**L'activité Stretching correspond à un ensemble de d'étirement pour retrouver la mobilité articulaire et la souplesse.**

## › PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).

## › OBJECTIFS

- Renforcer les compétences techniques de l'animateur dans l'activité Stretching.
- S'approprier les fondamentaux et les techniques de l'activité Stretching.
- S'approprier l'outil de formation (manuel et DVD).
- Concevoir des séquences de Stretching dans la logique de l'activité

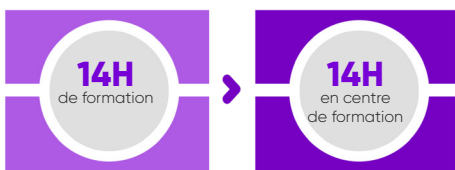
## › MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

- **Pour accéder à la certification :**
  - Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.
- **Diplôme remis :** Attestation de formation fédérale.

## › POINTS FORTS

- Une formation afin d'enrichir ses compétences d'animateur.
- Un contenu innovant pour répondre aux demandes des pratiquants.
- Des outils clés en main.

## › DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

- **En centre de formation :**  
du 30 au 31 août 2024

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le  
**16 août 2023**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Sèvres (92)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement :** demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 560 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET EN FORMAT PDF SERONT PRIS EN COMPTE**

# ABDOS ET PÉRINÉE AUTREMENT



La formation abdos et périnée autrement vous permettra de proposer un travail de tonification de la ceinture abdominal, du dos et du périnée, avec une attention particulière à la posture et la respiration. La pratique privilégie les muscles profonds du dos et des abdos en s'inspirant du yoga avec une approche biomécanique, fonctionnelle et globale.

## ➤ PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).

## ➤ OBJECTIFS

- Connaître la relation entre placement et respiration pour l'exécution juste et protectrice des exercices.
- Intégrer la relation entre abdominaux, dos et périnée.
- Renforcer les connaissances biomécaniques comme base du travail.
- Appliquer et intégrer les principes du placement juste dans les cours sport sante et dans nos pratiques quotidiens.

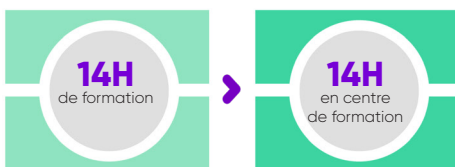
## ➤ CONTENUS PÉDAGOGIQUE

- Pratique personnel des différentes postures avec variantes.
- Connaître l'action des abdominaux et la synergie avec le périnée dans la pratique des exercices variées.
- Construire et organiser une séquence des exercices en tenant compte du placement juste.

## ➤ MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

- **Pour accéder à la certification :**  
- Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.
- **Diplôme remis :** Attestation de participation

## ➤ DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

- **En centre de formation :**  
du 15 au 16 mars 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le  
**28 février 2025**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Paris (75)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement :** demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 560 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET  
SERONT PRIS EN COMPTE**

# LUDO-PÉDAGOGYM



**La formation LudopédagoGym a pour objectif de découvrir différente façon d'animer son cours EPGV. Quelque soit l'intention éducative de votre cours (renfo, cardio...) utilisez des situations de jeux, à deux, en groupe, et/ou en s'inspirant des jeux traditionnels pour développer la coordination, l'équilibre, les réflexes...**



## ➤ PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).

## ➤ OBJECTIFS

- Enrichir ses séances EPGV en colorant ses situations pédagogiques par le jeu.
- Animer des situations de jeux en toute sécurité.
- Savoir quand, comment et pourquoi utiliser des situations de jeux.

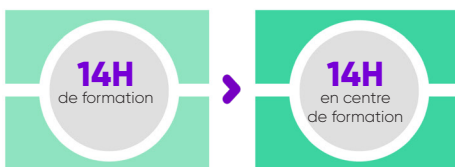
## ➤ CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Bienfaits de la ludo pédagogie.
- Vivre et créer des situations ludo pédagogiques.
- Être capable de créer un répertoire d'exercice complet en lien avec les piliers SPORT SANTE.

## ➤ MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

- **Pour accéder à la certification :**
  - Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.
- **Diplôme remis :** Attestation de participation

## ➤ DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

- **En centre de formation :**  
du 21 au 22 octobre 2024

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le  
**7 octobre 2024**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Seine et Marne (75)** sous réserve  
de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement :** demandez votre  
devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 560 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET AU  
FORMAT PDF, SERONT PRIS EN COMPTE**

# FIT BALL



**Le Fit Ball est une méthode d'entraînement variée, effectuée avec un gros ballon qui permet un travail fonctionnel avec des exercices jouant sur l'instabilité et sollicitant les muscles en profondeur.**

## ➤ PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).

## ➤ OBJECTIFS

- Renforcer les compétences techniques de l'animateur sur l'activité Fitball.
- S'approprier les fondamentaux et les techniques de l'activité Fitball.
- S'approprier l'outil de formation (manuel et DVD).
- Concevoir des séquences de Fitball dans la logique de l'activité.

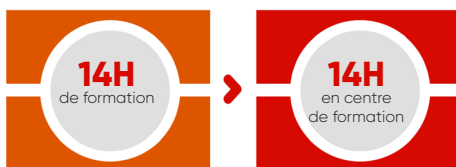
## ➤ MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

- **Pour accéder à la certification :**
  - Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.
- **Diplôme remis :** Attestation de formation fédérale.

## ➤ POINTS FORTS

- Une formation afin d'enrichir ses compétences d'animateur.
- Un contenu innovant pour répondre aux demandes des pratiquants.
- Des outils clés en main.

## ➤ DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

- **En centre de formation :**  
du 14 au 15 avril 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le  
**31 mars 2025**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Mennecy (91)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement :** demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 560 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET AU FORMAT PDF SERONT PRIS EN COMPTE**

# MODULE COMMUN APA



**Le Module commun APA est destiné à tous les animateurs qui souhaitent encadrer des personnes atteintes d'une affection longue durée (ALD).**

**Cette formation est également un préalable obligatoire à l'entrée en formation concernant les Activités Physiques Adaptées (Gym après Cancer®, diabète et surpoids...).**

## ➤ PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).
- Posséder une expérience ou un projet professionnel dans le domaine de l'activité physique adaptée.

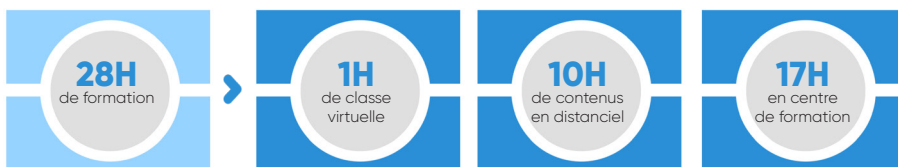
## ➤ OBJECTIFS

- Connaître l'environnement du «Sport sur ordonnance» et sa place dans le concept du «Sport Santé».
- Acquérir les connaissances générales des différentes ALD et comprendre les bienfaits de l'activité physique.
- Savoir mobiliser ses connaissances et connaître l'offre de pratiques adaptées afin de proposer les séances et programmes correspondants aux différentes ALD.
- Connaître les outils d'évaluation et de suivi.
- S'approprier le contexte de mise en oeuvre des séances du Pack Sport Santé.

## ➤ MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

- **Pour accéder à la certification :**
  - Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.
- **Modalités de certification :**
  - Certification sous réserve de la réussite de l'évaluation ( quiz d'évaluation en ligne sur la plateforme e-Learning, situations interactives, étude de cas / proposition de séance adaptée.)
- **Diplôme remis :** Certificat de formation fédérale.

## ➤ DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

- **Classe virtuelle :** le 10 septembre 2024
- **En centre de formation :** du 08 au 10 octobre 2024

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le **27 août 2024**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Sèvres (92)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement :** demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 1 120 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET AU FORMAT PDF SERONT PRIS EN COMPTE**

# DIABÈTE ET SURPOIDS



**La formation diabète et surpoids est destinée à tous les animateurs certifiés APA souhaitant approfondir leurs connaissances liées à ces pathologies et mettre en œuvre des situations adaptées à ces personnes.**

**Cette spécialisation permet également d'encadrer des personnes jusqu'à limitation modérée en équipe pluridisciplinaire.**

## ➤ PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).
- **Avoir suivi le Module Commun APA.**

## ➤ OBJECTIFS

- S'approprier le contexte de mise en œuvre du programme.
- Approfondir ses connaissances sur la prise en charge des personnes diabétiques et/ou en situation de surpoids dans un cycle d'activités physiques.
- Concevoir et animer des séances adaptées aux spécificités du public accueilli.
- Acquérir des savoir-être favorisant la pratique régulière des personnes diabétiques et/ou en situation de surpoids.

## ➤ MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

### • Pour accéder à la certification :

- Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.
- Avoir animé ou un minimum de 6 séances dans le cadre d'un programme Diabète et Surpoids.

### • Modalités de certification :

- Réaliser un compte rendu d'activité faisant apparaître le contenu du programme mis en place avec sa progression.
- Présentation d'une étude de cas
- Participer à une soutenance

### • Diplôme remis : [Certificat de formation fédérale.](#)

## ➤ DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

• **En centre de formation :**  
du 26 au 28 février 2025

• **Évaluation :** le 25 mai 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le  
**12 février 2025**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Sèvres (92)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement :** demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 1 200 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET SERONT PRIS EN COMPTE**

# MODULE COMMUN APA



**Le Module commun APA est destiné à tous les animateurs qui souhaitent encadrer des personnes atteintes d'une affection longue durée (ALD).**

**Cette formation est également un préalable obligatoire à l'entrée en formation concernant les Activités Physiques Adaptées (Gym après Cancer®, diabète et surpoids...).**



## ➤ PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).
- Posséder une expérience ou un projet professionnel dans le domaine de l'activité physique adaptée.

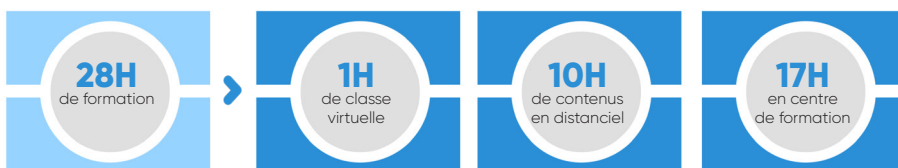
## ➤ OBJECTIFS

- Connaître l'environnement du «Sport sur ordonnance» et sa place dans le concept du «Sport Santé».
- Acquérir les connaissances générales des différentes ALD et comprendre les bienfaits de l'activité physique.
- Savoir mobiliser ses connaissances et connaître l'offre de pratiques adaptées afin de proposer les séances et programmes correspondants aux différentes ALD.
- Connaître les outils d'évaluation et de suivi.
- S'approprier le contexte de mise en oeuvre des séances du Pack Sport Santé.

## ➤ MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

- **Pour accéder à la certification :**
  - Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.
- **Modalités de certification :**
  - Certification sous réserve de la réussite de l'évaluation ( quiz d'évaluation en ligne sur la plateforme e-Learning, situations interactives, étude de cas / proposition de séance adaptée.)
- **Diplôme remis :** Certificat de formation fédérale.

## ➤ DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

- **Classe virtuelle :** le 18 décembre 2024
- **En centre de formation :** du 28 au 30 janvier 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le  
**04 décembre 2024**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Saint-Mandé (94)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement :** demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 1 120 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET SERONT PRIS EN COMPTE**

# MODULE COMMUN APA



Le Module commun APA est destiné à tous les animateurs qui souhaitent encadrer des personnes atteintes d'une affection longue durée (ALD).

Cette formation est également un préalable obligatoire à l'entrée en formation concernant les Activités Physiques Adaptées (Gym après Cancer®, diabète et surpoids...).

## ➤ PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).
- Posséder une expérience ou un projet professionnel dans le domaine de l'activité physique adaptée.

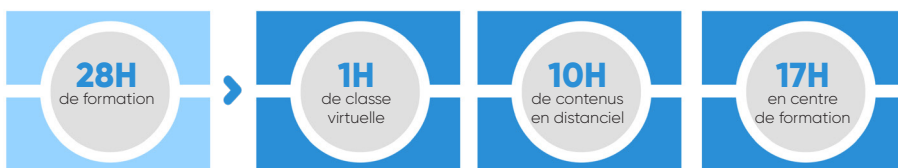
## ➤ OBJECTIFS

- Connaître l'environnement du «Sport sur ordonnance» et sa place dans le concept du «Sport Santé».
- Acquérir les connaissances générales des différentes ALD et comprendre les bienfaits de l'activité physique.
- Savoir mobiliser ses connaissances et connaître l'offre de pratiques adaptées afin de proposer les séances et programmes correspondants aux différentes ALD.
- Connaître les outils d'évaluation et de suivi.
- S'approprier le contexte de mise en oeuvre des séances du Pack Sport Santé.

## ➤ MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

- **Pour accéder à la certification :**
  - Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.
- **Modalités de certification :**
  - Certification sous réserve de la réussite de l'évaluation ( quiz d'évaluation en ligne sur la plateforme e-Learning, situations interactives, étude de cas / proposition de séance adaptée.)
- **Diplôme remis :** Certificat de formation fédérale.

## ➤ DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

- **Classe virtuelle :** le 21 mai 2025
- **En centre de formation :** du 10 au 12 juin 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le **07 mai 2025**

### LIEU DE LA FORMATION :

À définir.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement :** demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 1 120 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET SERONT PRIS EN COMPTE**

# BIEN VIEILLIR



**La formation Bien Vieillir permet de renforcer les connaissances sur le vieillissement et une approche pédagogique adaptée au public senior.**

**Elle est destinée à tous les animateurs qui travaillent ou souhaitent exercer leurs activités auprès du public senior.**

## ➤ PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).

## ➤ OBJECTIFS

- Savoir adapter la pratique d'activités physiques en tenant compte des capacités du public.
- Concevoir des actions d'animation en lien avec ce public.
- Connaître l'environnement du public senior.
- Conduire des séances GV Bien Vieillir.
- S'approprier l'outil de recueil et d'analyses en ligne I-Programmes EPGV.

## ➤ MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

### • Pour accéder à la certification :

- Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.

### • Modalités de certification :

- Avoir animé un programme ou un minimum de 10 séances auprès de ce public.
- Réaliser un compte rendu d'activité.

### • Diplôme remis : [Certificat de formation fédérale](#).

## ➤ DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

- **En centre de formation :** du 29 au 31 octobre 2024

- **Évaluation :** le 13 janvier 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le **15 octobre 2024**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Pantin (93)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement :** demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 1 120 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET AU FORMAT PDF SERONT PRIS EN COMPTE**

# BIEN VIEILLIR ÉQUILIBRE



La formation «**Bien Vieillir - Équilibre**» permet de renforcer ses connaissances, d'acquérir une expertise dans l'animation de séances EPGV, de prévention des chutes au sein des clubs EPGV, et dans l'animation d'ateliers équilibre en lien avec les partenaires de prévention santé.

## ► PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV ou plus, dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, CQP ALS option AGEE, JSJO ou CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs) ou être titulaire d'un diplôme «Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle».
- Être licencié à la FFEPGV.
- Être à jour de sa carte professionnelle d'éducateur sportif (fournir une impression datée du site EAPS).
- **Être titulaire de la certification « Bien Vieillir ».**

## ► OBJECTIFS

- Connaître les politiques de prévention des chutes du national au local.
- S'intégrer dans l'approche écologiques du Bien Vieillir liée à l'équilibre.
- Acquérir les connaissances liées au vieillissement usuel de la fonction d'équilibration.
- Concevoir, animer et évaluer des séances EPGV Bien Vieillir Equilibre et/ou des ateliers équilibre.
- Évaluer les potentialités des participants par la mise en place de tests.
- Assurer la sécurité des pratiquants.

## ► MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

### • Pour accéder à la certification :

- Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation.

### • Modalités de certification :

- Avoir animé un programme ou un minimum de 10 séances auprès de ce public.
- Réaliser un compte rendu d'activité.

### • Diplôme remis : [Certificat de formation fédérale.](#)

## ► DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

- **En centre de formation :** du 19 au 21 février 2025

- **Évaluation :** le 13 juin 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le  
**05 février 2025**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Pantin (93)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif auto-financement :** demandez votre devis auprès du service formation.

**Tarif financeur :** 1 120 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET AU FORMAT PDF SERONT PRIS EN COMPTE**

# ACCOMPAGNATEUR BALADE DE PROXIMITÉ



La formation d'accompagnateur balade de proximité permet d'encadrer des balades urbaines, favorisant la découverte de la marche en pleine nature et la sensibilisation à la protection de l'environnement et la découverte du patrimoine.



## ➤ PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être licencié à la FFEPGV
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement et à la pratique de la randonnée
- Avoir de l'appétence pour la randonnée et une condition physique suffisante pour faire une balade à la demi-journée ou journée

## ➤ OBJECTIFS

- Conduire un groupe de pratiquants en sécurité en lien avec la balade
- Organiser des sorties dans le cadre d'une association affiliée à la FFEPGV (clubs, structures déconcentrées)
- Maîtriser les règles de sécurité liées à l'environnement de la balade et les dispositifs en cas d'accident
- Planifier et encadrer une sortie, en toute sécurité.

## ➤ MODALITÉS DE VALIDATION

- Feuilles de présence.
- Fiche d'émargement.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Évaluation formative

## ➤ DÉROULÉ DE LA FORMATION



### DATES DE LA FORMATION :

• **En centre de formation :**  
du 19 au 21 novembre 2024

• **Distanciel :** le 03 mars 2025

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Déposer le dossier d'inscription avant le  
**05 novembre 2025**

### LIEU DE LA FORMATION :

**Montreuil (93)** sous réserve de confirmation.

### TARIFS :

**Tarif :** 70 €

**Frais de dossier :** 20 €

**NB : SEULS LES DOSSIERS COMPLET AU  
FORMAT PDF SERONT PRIS EN COMPTE**

356  
associations en région  
Île-de-France

46 577 licenciés

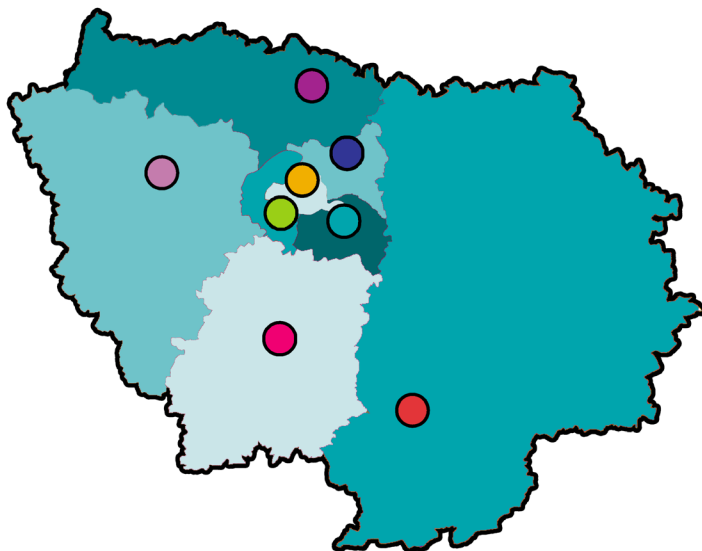
857  
animateurs

## LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX EPGV D'ÎLE-DE-FRANCE

Retrouvez l'ensemble de nos clubs EPGV sur le site [www.coregepgv-sport.fr](http://www.coregepgv-sport.fr)

**Onglet :** où pratiquer ?

**Rubrique :** Proche de chez vous ou Annuaire des clubs



75

CODEP EPGV 75 - 15 rue Baptiste Renard - 75013 Paris  
Contact : 01 53 26 05 05 - paris@comite-epgv.fr

77

CODEP EPGV 77 - Résidence le Bancel - 5 rue du Moulin au Poignet - 77000 Melun  
Contact : 01 64 37 77 54 - seineetmarne@comite-epgv.fr

78

CODEP EPGV 78 - 12 rue chemin aux bœufs - 78990 Elancourt  
Contact : 01 30 51 91 79 - yvelines@comite-epgv.fr

91

CODEP EPGV 91 - Maison départementale des comités sportifs de l'Essonne  
Boulevard Charles de Gaulle - 91540 Mennecey  
Contact : 01 69 23 44 11 - essonne@comite-epgv.fr

92

CODEP EPGV 92 - 6 rue Gabriel Péri - 92310 Sèvres  
Contact : 01 45 34 04 22 - hautsdeSeine@comite-epgv.fr

93

CODEP EPGV 93 - Comité départementale Olympique et Sportif 93  
32 rue Délizy Hall 2 - 93694 Pantin  
Contact : 01 41 60 11 78 - seinestdenis@comite-epgv.fr

94

CODEP EPGV 94 - 36 rue Mauconseil - 94120 Fontenay Sous Bois  
Contact : 01 48 73 00 97 - valdemarne@comite-epgv.fr

95

CODEP EPGV 95 - Maisons des comités - 106 rue des Bussys - 95600 Eaubonne  
Contact : 01 34 16 49 57 - valdoise@comite-epgv.fr

# LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions de vente s'appliquent pour toutes les formations dispensées par l'Organisme de Formation de la FFEPGV :

- Au commanditaire et payeur de la formation, ci-après dénommé, le demandeur
- A l'organisateur de la formation, ci-après dénommé, l'organisme de formation
- Au bénéficiaire de la formation, ci-après dénommé, le stagiaire

La commande d'une formation implique l'acceptation sans réserve par le demandeur des présentes conditions générales de vente.

## OBJET

L'organisme de formation établit une convention de formation professionnelle continue établie selon les dispositions des articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Les signataires s'engagent à en respecter les dispositions.

## INSCRIPTION EN FORMATION

Toute inscription nécessite le renvoi de la fiche d'inscription dûment remplie à :

Comité Régional EPGV D'Île-de-France – 13 rue Étienne Marcel, 75001 Paris

Tél. : 09 52 48 56 26 – Courriel : formation@coregepgv-sport.fr

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des **dossiers complets**. Les dates limites d'inscriptions doivent être respectées : les dossiers parvenant après la date limite seront acceptés dans la limite des places disponibles.

### L'inscription à une action de formation nécessite :

-L'envoi par le demandeur de la fiche d'inscription dûment remplie

-L'organisme de formation adresse au demandeur :

- o S'il s'agit d'une entreprise (ou association), une convention de formation établit en deux exemplaires comportant les présentes conditions de vente.

Le demandeur s'engage à retourner un exemplaire signé, accompagné du cachet de l'entreprise.

- o Si le demandeur est une personne physique qui entreprend une formation professionnelle à titre individuel et personnel, un contrat de formation établi en deux exemplaires que le demandeur s'engage à retourner signé.

-Le stagiaire recevra une convocation, par session de formation, stipulant le lieu, les dates et les horaires de formation.

-À l'issue de la formation, l'organisme de formation adressera au demandeur :

- o Une facture (à l'OPCO désigné par l'employeur, le cas échéant)
- o Une attestation de présence du stagiaire (à l'OPCO désigné par l'employeur, le cas échéant)

## PIECES A FOURNIR PAR LE STAGIAIRE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION

- Un certificat médical de moins d'un an
- Une photo d'identité
- La photocopie de la licence FFEPGV de l'année en cours (Licence cadre d'animation ou animateur)
- La photocopie des diplômes correspondant aux prérequis de la formation.

## ANNULATION

### À l'initiative du demandeur :

L'annulation de l'inscription en formation doit être effectuée par écrit auprès de l'organisme de formation, le demandeur reste redevable :

- Pour une annulation à plus de 30 jours : 15 euros
- Pour une annulation intervenant entre 15 et 29 jours : 25% du prix
- Pour une annulation entre 3 et 15 jours : 50 % du prix de la formation
- Pour une annulation à moins de 3 jours de la formation : 100% du prix de la formation

### A l'initiative de l'organisme de formation :

Il se réserve le droit, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler une formation jusqu'à 7 jours de la date prévue de la prestation. Il en informera le demandeur par courrier et/ou par téléphone. Aucune indemnité ne sera versée au demandeur à raison d'une annulation du fait de l'organisme de formation.

## OBLIGATIONS ET FORCE MAJEURE

Dans le cadre de ses prestations de formation, l'organisme de formation est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses stagiaires.

L'organisme de formation ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un cas de force majeure ou d'un événement fortuit.

Sont notamment considérés comme un événement de force majeure : la guerre, l'émeute, la grève, le blocage des moyens de transport et des réseaux de télécommunication, les catastrophes naturelles (inondation, déluge, incendie, avalanche...), les dispositions d'ordre législatif ou réglementaire apportant des restrictions à l'objet de l'organisme de formation, ainsi que tous les cas retenus par la jurisprudence et tout autre cas indépendant, irrésistible et extérieur à la volonté expresse des Parties empêchant l'exécution normale de la convention de formation.

Sont notamment considérés comme un cas fortuit la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique.

Il est précisé que ces évènements sont susceptibles d'entraîner l'annulation d'une action de formation. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés. Le client s'engage à régler le prix de la formation à réception de la facture. Les frais d'hébergement, de déplacement et de restauration ne sont pas pris en compte dans les tarifs indiqués (sauf mention contraire). Le stagiaire dont les frais de formation n'auront pas été réglés ne sera pas accepté en formation. Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de l'Organisme de formation donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et à une indemnité forfaitaire de 40 € conformément à l'article D441-5 du Code de commerce. Elles sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure. En cas de paiement effectué par un financeur externe (OPCO, Pôle Emploi, Région, État, etc.) il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné.

#### **PRIX ET REGLEMENTS**

Le client s'engage à régler le prix de la formation à réception de la facture. Les frais d'hébergement, de déplacement et de restauration ne sont pas pris en compte dans les tarifs indiqués (sauf mention contraire).

Le stagiaire dont les frais de formation n'auront pas été réglés ne sera pas accepté en formation.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de l'Organisme de formation donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et à une indemnité forfaitaire de 40 € conformément à l'article D441-5 du Code de commerce. Elles sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

En cas de paiement effectué par un financeur externe (OPCO, Pôle Emploi, Région, État, etc.) il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné.

#### **REGLEMENT PAR UN OPCO**

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- De faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande,
- De l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande,
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si l'organisme de formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

#### **PROTECTION DES DONNEES**

L'organisme de formation est amené à recueillir les données personnelles des stagiaires dans le cadre de l'organisation et du déroulement des formations qu'il divulgue (notamment pour les inscriptions, le suivi et l'évaluation des stagiaires, ainsi que les procédures de paiement...).

Seuls les services internes de l'organisme de formation sont destinataires de ces données à ce jour.

Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés. Ainsi, le Client est informé que les informations à caractère personnel transmises dans le cadre de la prestation de formation ne seront pas transmises à des tiers.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, modifiée par la loi du 20 juin 2018, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exercable en faisant une demande par courrier adressé à l'organisme de formation.

#### **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification, d'exploitation des supports de formation ne sont pas autorisés et restent la propriété exclusive de l'organisme de formation.

#### **LOI APPLICABLE**

Les Conditions Générales et tous les rapports entre la Comité Régional EPGV Centre-Val de Loire et ses Clients relèvent de la Loi française.

#### **ATTRIBUTION DE COMPETENCES**

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPETENCE EXCLUSIVE des juridictions du lieu du siège social de l'organisme de formation. Quel que soit le siège du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

**RIB** : IBAN : FR76 1027 8060 3100 0202 3460 162

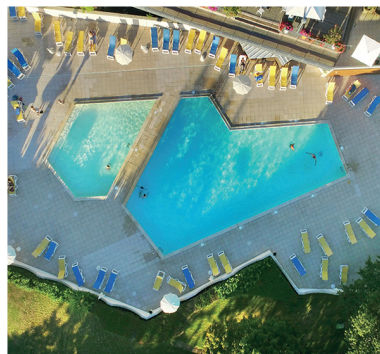
**BIC** : CMCIFR2A

**N.B : Attention, dorénavant la date limite d'inscription à nos formations est fixée un mois avant le début de celle-ci. Aussi, veillez à anticiper votre demande de prise en charge auprès de votre opérateur de compétences (OPCO), dans le cas où votre formation ne serait pas auto-financée.**

**VVF VILLAGES,  
VOTRE PARTENAIRE IDÉAL POUR  
DES SÉJOURS PLEINS DE VITALITÉ !**

En plus,  
bénéficiez de vos  
avantages\* adhérents  
dans l'une de nos  
91 destinations,  
en toutes saisons !

**INDIQUEZ-NOUS  
VOTRE  
CODE DIFFUSION  
23550  
POUR EN PROFITER**



## EN GROUPE

- SÉJOURS TOURISME, RANDO...
- RASSEMBLEMENTS FÉDÉRAUX, ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, RÉUNIONS DE TRAVAIL...

• **5 %** de réduction  
sur votre dossier à partir de 10 adultes

• **1 gratuité** pour 20 adultes payants

• **Gratuité des frais de dossier**

• **50 %** de réduction  
sur la location de salle pour vos réunions  
de travail et séminaires

### RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

04 73 43 00 00 - groupes@vfvillages.fr

## EN FAMILLE, ENTRE AMIS

- SÉJOURS EN LOCATION,  
PENSION COMPLÈTE,  
DEMI-PENSION
- ANIMATIONS ET CLUBS ENFANTS GRATUITS

• Jusqu'à **25 %** de réduction

### RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

04 73 43 00 43 - vvf-villages.fr

\* Avantages soumis à conditions, nous consulter.